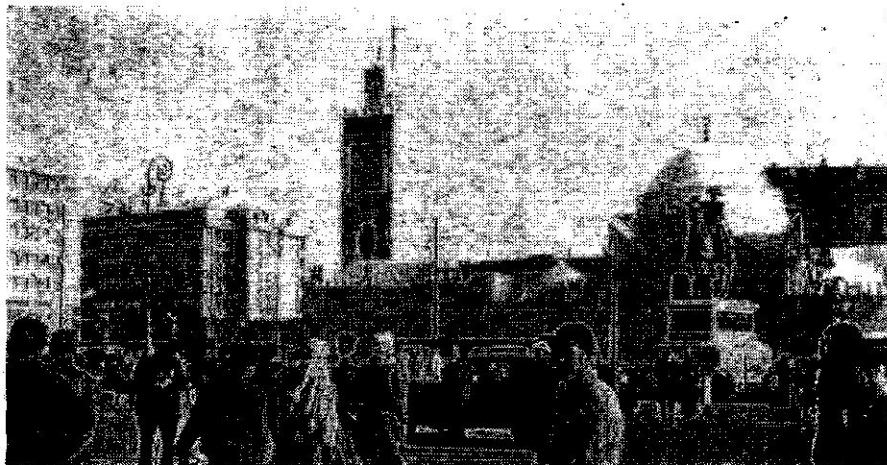


## Une Coopérative Algérienne : Le "BÉRAL"



(Rapho)

La Coopérative algérienne : le Béral, dont nous parle ci-dessous Daniel Carrière, a demandé récemment son affiliation comme membre correspondant de l'Entente Communautaire.

C'est le début d'une collaboration entre, non seulement les Communautés et le Béral, mais d'une manière plus large, entre les Communautés françaises et les Coopératives, et les groupes d'autogestion algérienne.

Dans l'interview que l'on va lire, O. Carrière précise déjà quelques grandes lignes de cette collaboration.

— Daniel, tu es depuis un certain nombre de mois, en Algérie, pourrais-tu nous dire où en est la situation. Dans quel cadre travailles-tu ?

— Je n'ai pas besoin de vous retracer comment je suis allé travailler en Algérie, puisque cela a fait l'objet de précédents articles ; j'appartiens maintenant à une coopérative algé-

« grosses têtes », mais un bureau d'études qui va au-delà de sa mission traditionnelle. Exemple : surveillance de chantier, et conseils pratiques sur le chantier. Nos travaux concernent le bâtiment et les travaux publics, et nous cherchons à nous rapprocher toujours davantage du secteur socialiste en servant d'appui à des Comités de Gestion du type

Un des problèmes importants de l'autogestion, c'est celui de la notion d'investissement qui n'a pas été donnée au départ ? Lorsqu'une Coopérative est créée, elle doit au départ investir. Dans le cadre de l'autogestion, les entreprises autogérées ont repris un outil de production qui existait en plus ou moins bon état, et dont on ne connaissait pas la valeur d'amortissement. Actuellement, les choses vont encore assez bien, dans la mesure où l'outil de production n'est pas trop usé, mais le problème de l'investissement commence à se faire sentir de plus en plus ; à la base, on n'a pas toujours pris conscience de cette notion.

— Quelle est la proportion d'entreprises autogérées, par rapport à l'ensemble de l'industrie algérienne ?

— C. Au congrès de l'autogestion de mars 1964, officiellement cette proportion était de l'ordre de 12 à 13 %. Depuis, cette proportion a augmenté, mais on ne connaît pas encore les chiffres officiels. On peut estimer que la proportion est actuellement de l'ordre de 30 à 40 % et je ne suis pas loin de penser que cette proportion ira en s'améliorant encore jusqu'au prochain congrès qui devrait se situer en mars 1965, et atteindre 50 %. Ceci ne veut pas dire que tout le secteur industriel va devenir pour l'heure irrémédiablement socialiste, car actuellement, l'Algérie a encore besoin d'un secteur privé, et pour l'adapter, pour le façonner dans la perspective socialiste, le Gouvernement algérien tend à favoriser la création de sociétés d'économie mixte qui permettent une certaine mainmise de l'Etat algérien sur l'économie nationale.

Petites industries, moyennes industries ?

— C. Au départ, essentiellement de petites industries, mais de plus en plus, les moyennes entreprises sont touchées.

— As-tu assisté à des réunions de Conseil des travailleurs, de Comités de gestion ?

— C. Oui. Ces réunions ressemblent beaucoup à ce que nous avons connu, il y a les mêmes préoccupations, les mêmes difficultés, les mêmes problèmes que dans les Communautés de travail. Mais alors que les Communautés de travail ou les Coopératives ont la chance d'avoir des cadres qui professionnellement sont valables, l'autogestion, elle, en manque ; en ce moment, en plus des problèmes de gestion, des problèmes spécifiquement professionnels se posent au niveau des cadres techniques et de maîtrise.

— Je crois qu'il y a également un secteur coopératif en Algérie Est-il important, et quels sont ses rapports avec le secteur autogéré ?

— C. J'ai expliqué plus haut, que la notion d'investissement dans l'autogestion fait problème. Toute la difficulté de coexistence entre le secteur coopératif et l'autogestion me semble provenir essentiellement de cette notion, car les coopératives algériennes (il en existe) sont obligées d'investir au départ, donc de faire un effort qui très souvent donne une conscience de la responsabilité beaucoup plus grande. Par exemple, les coopératives dont s'occupe notre ami Ben Cheikh font un travail qui, à mon avis, sur le plan professionnel comme sur le plan national, est d'un niveau national plus élevé que dans certaines autres

... tu n'as pas dit comment la situation. Dans quel cadre travailles-tu ?

— Je n'ai pas besoin de vous retracer comment je suis allé travailler en Algérie, puisque cela a fait l'objet de précédents articles; j'appartiens maintenant à une coopérative algérienne qui s'appelle le BERAL (Bureau d'Etudes et de réalisations algériennes) qui est constitué d'éléments européens et algériens ayant appartenu à ETUDREAL.

— Est-ce une coopérative algérienne ?

— C. Oui. Nous avons adopté les statuts des coopératives françaises, puisqu'en Algérie, il n'existe pas d'autres statuts de coopératives pour l'instant, et nous avons assorti ces statuts d'un règlement intérieur qui précède entre autre que le BERAL devra adopter les statuts des coopératives algériennes lorsqu'ils existeront ? Nous avons calqué ce règlement intérieur sur l'autogestion car il est évident que s'il y a un statut des coopératives algériennes, il sera assez proche des décrets de mars (décrets de l'autogestion).

— Combien êtes-vous dans cette coopérative? Quel est votre travail?

— C. Actuellement, nous sommes une vingtaine. 3, 4 d'Algériens 14 d'Européens et le Conseil d'Administration est formé de deux Algériens, dont le président, et de trois Européens. Notre travail est un travail d'études et d'exécution. Nous avons essayé avec beaucoup de difficultés de définir la mission du BERAL, comme étant celle d'un bureau d'études non traditionnel. L'Algérie ayant des problèmes de cadres, de maîtrise essentiellement, nous avons cherché à ce que le BERAL ne soit pas uniquement un bureau d'études formé de

à cadres qui tu au-delà de la mission traditionnelle. Exemple: surveillance de chantier, et conseils pratiques sur le chantier. Nos travaux concernent le bâtiment et les travaux publics; et nous cherchons à nous rapprocher toujours davantage du secteur socialiste en servant d'appui à des Comités de Gestion du bâtiment et des travaux publics.

— Nous avons deux sortes de travaux: d'une part, nous constituons toujours l'encadrement technique des chantiers de Oued-Ouchaya, et des Planteurs dans lesquels nous sommes sous-traitants, et nous avons d'autre part des marchés proprement BERAL qui sont des marchés traités avec l'administration (hydraulique, Ponts et Chaussées, préfectures) ou avec des comités de gestion.

— Les régions touchées par votre travail sont l'Algérois, la Kabylie, et l'Oranais.

— Quelles sont vos perspectives ?

— C. Outre les études et réalisations en cours, nous avons de très bonnes perspectives de travail pour l'avenir, car l'Algérie manque de cadres et dans certains secteurs, on voit d'un très bon œil la création du BERAL.

— Je crois que tu as suivi certains comités de gestion, au moins dans l'Oranais, pourrais-tu nous parler de l'autogestion industrielle en Algérie, comment la vois-tu, quelles sont tes impressions ?

— C. L'autogestion industrielle n'est pas l'échec que l'on dit, tant en France qu'en Algérie. Elle subit le même phénomène que dans les coopératives ou dans les Communautés de travail nouvelles, c'est-à-dire qu'elle connaît des crises de croissance et de structuration. Les difficultés sont dues au manque de cadres et à une certaine précipitation (normale, si on se replace dans le contexte du décret de mars 1963).

actuellement, l'Algérie a encore besoin d'un secteur privé, et pour l'adapter, pour le façonner dans la perspective socialiste, le Gouvernement algérien tend à favoriser la création de sociétés d'économie mixte qui permettent une certaine main-mise de l'Etat algérien sur l'économie nationale.

— Quels secteurs économiques sont touchés par l'autogestion ?



de faire un effort qui très souvent donne une conscience de la responsabilité beaucoup plus grande. Par exemple, les coopératives dont s'occupe notre ami Ben Cheikh font un travail qui, à mon avis, sur le plan professionnel comme sur le plan gestionnaire, est d'un niveau nettement plus élevé que dans certaines entreprises autogérées. Par contre, il y a des coopératives qui ont été un échec. Ces échecs tiennent

beaucoup plus à la question de cadres et d'organisation, qu'à des questions d'impossibilité définitive.

— En somme le gros problème semble être un problème de cadres, de formation ; à la fois professionnel et gestionnaire ?

— C. Exactement.

— Pourrais-tu nous parler des perspectives que tu envisages ?

— C. Je voudrais dire à nos amis de France qu'on ne part pas travailler en Algérie comme un pionnier : on y va avec une qualification. L'Algérie a beaucoup d'ingénieurs étrangers envoyés par les missions économiques techniques établies avec différents pays. En général, ces ingénieurs, s'ils font du bon travail d'études et de plans, ne mettent pas suffisamment leurs idées en application. Entre les ouvriers professionnels qui existent, ou qui seraient assez facilement formables en Algérie, et les ingénieurs, manque le terme intermédiaire, cadre de maîtrise, chef d'atelier, contremaître. Ceux qui viennent au titre de la coopération ou au titre des accords, trouvent-ils trop ingrats ces postes de second plan pourtant indispensables ? Ce n'est pourtant que dans cette voie que peut s'affirmer une coopération sincère et efficace avec l'Algérie socialiste.

— Mais tu penses alors qu'il y aurait un travail pour les camarades que l'Algérie intéresserait ou même pour des Communautés ou des Coopératives ?

— C. Oui, je crois qu'un certain nombre de perspectives peuvent voir le jour. Il ne faut pas croire que les Communautés vont aller imposer leur loi. En Algérie il existe la base d'un système économique, il existe une entité algérienne, une pensée algérienne et nous n'allons pas donner des leçons aux Algériens. Il est certain tout de même que les Communautés peuvent apporter leur participation à la construction de l'Algérie, soit en répondant aux appels d'offre, et en traitant des marchés avec l'administration algérienne et en apportant par là même leur technicité, soit par un travail de formation.

La formation peut se faire de plusieurs façons, entre autres,

riennent au titre de la coopération ou au titre des accords. trouvent-ils trop ingrats ces postes de second plan pourtant indispensables ? Ce n'est pourtant que dans cette voie que peut s'affirmer une coopération sincère et efficace avec l'Algérie socialiste.

— Mais tu penses alors qu'il y aurait un travail pour les camarades que l'Algérie intéresserait ou même pour des Communautés ou des Coopératives ?

— C. Oui, je crois qu'un certain nombre de perspectives peuvent voir le jour. Il ne faut pas croire que les Communautés vont aller imposer leur loi. En Algérie il existe la base d'un système économique, il existe une entité algérienne, une pensée algérienne et nous n'allons pas donner des leçons aux Algériens. Il est certain tout de même que les Communautés peuvent apporter leur participation à la construction de l'Algérie, soit en répondant aux appels d'offre, et en traitant des marchés avec l'administration algérienne et en apportant par là même leur technicité, soit par un travail de formation.

La formation peut se faire de plusieurs façons, entre autres, par l'envoi dans les Communautés de travail ou Coopératives, de cadres de maîtrise algériens, pour qu'en peu de temps, soit donné une formation complémentaire, professionnelle et gestionnaire. D'autre part, je pense qu'il y a un travail de longue haleine, d'échanges à faire, peut-être sous forme de jumelage entre communautés et coopératives françaises, et entreprises autogérées algériennes. Il y aurait aussi la possibilité de consacrer une page dans « Communauté » à l'Algérie et aux problèmes de l'autogestion, car il ne faut pas oublier que l'Algérie reste un « phare » pour les pays afro-asiatiques et même vu sur un plan économique, elle aura certainement longtemps son mot à dire dans le monde.

#### OFFRE D'EMPLOI

Pour l'Algérie : on recherche :  
**MÉCANICIENS P3** ou **OHQ**  
pour entretien parc matériel  
Bâtiment, Travaux Publics.

Ecrire au journal.